



Examen professionnel

Module 1:
TPI

Module 2:
Travail de projet

Module 3:
Écrit

Module 4:
Oral

Module 2 : GUIDE Travail de projet

**Cheffe d'atelier de carrosserie /
Chef d'atelier de carrosserie**

Orientation :

- Peinture
- Tôlerie
- Serrurerie sur véhicule



Table des matières

Travail de projet.....	2
1 Management Summary.....	2
2 Vue d'ensemble.....	3
2.1 Objectifs.....	3
2.2 Déroulement.....	3
2.3 Préparation.....	4
3 Choix des thèmes.....	4
3.1 Approche.....	4
4 Travail de projet.....	5
4.2 Explication des parties.....	5
4.2 Forme et ampleur.....	6
4.3 Remise du travail de projet.....	6
4.4 Délai des envois.....	6
4.5 Adresse.....	6
5 La présentation.....	7
5.2 Déroulement.....	7
6 Évaluation et Pondération.....	7
6.1 Pondération du travail écrit, Total 20% :.....	7
6.2 Pondération de la présentation, Total 40% :.....	7
6.3 Pondération de l'entretien, Total 40% :.....	7
7 Critères d'évaluations du travail écrit 20%.....	8
7.1 Intégralité du travail.....	8
7.2 Structure et réalisation.....	8
7.3 Description de l'état actuel et de la cible.....	8
7.4 Exactitude technique.....	8
7.5 Connaissance clé du travail.....	8
8 Critères d'évaluation de la présentation 40%.....	8
8.1 Construction et structure de la présentation, utilisation des médias.....	8
8.2 Utilisation du langage professionnel, relation correcte à la théorie, différenciation des affirmations, traçabilité de l'argumentation.....	8
8.3 Présentation orienté vers l'auditeur.....	8
8.4 Mimique, gestuelle et posture.....	8
9 Critères d'évaluation de l'entretien 40%.....	9
9.1 Raisonnement et réflexion critique sur leurs méthodes et leur propre rôle.....	9
9.2 Développement de conséquences de ses futures actions professionnelles.....	9
9.3 Réponses aux questions correctes et compréhensibles.....	9
9.4 Capacité à répondre spontanément et avec compétence à un partenaire de conversation.....	9



Travail de projet

1 Management Summary

Le chef d'atelier de carrosserie se démarque par ses compétences professionnelles, une orientation client, des capacités communicatives, une conscience économique et un comportement exemplaire. Il démontre de l'empathie envers les clients ainsi qu'envers les collaborateurs et les supérieurs hiérarchiques. Il agit de manière autonome, en tant que leader dans l'atelier et assume de hautes responsabilités. Il assure le contact oral ou écrit avec des clients exigeants.

Les activités administratives, telles que des présentations devant un conseil d'administration et l'argumentation d'un projet, font parties intégrante des compétences attendues du chef d'atelier de carrosserie.

Le présent document est d'une part, un support d'information pour la création et la présentation du travail de projet et d'autre part, il définit le cadre pour la pondération et l'évaluation des différentes subdivisions.

Cette aide de travail doit servir aux formateurs pour la mise en œuvre des objectifs évaluateurs dans l'enseignement.

2 Vue d'ensemble

2.1 Objectifs

La formation de chef d'atelier de carrosserie prévoit la rédaction d'un travail de projet (TP). Les participants acquièrent eux-mêmes leurs connaissances professionnelles. Ils apprennent à se fixer des objectifs, à procéder de manière autonome, à assumer la responsabilité de ce qu'ils ont appris et à mener un projet à terme.

Le travail de projet consiste à se concentrer sur un thème donné parmi le vaste éventail d'activités du chef d'atelier de carrosserie et à se décider pour une problématique concrète choisie par ses soins et tirée de sa propre expérience pratique. L'examen approfondi de cette question doit combiner des expériences pratiques tirées de son activité personnelle de chef d'atelier avec les aspects théoriques de la formation continue modulaire. Il en résulte un travail autonome et poussé, pouvant également bénéficier aux entreprises.

Les participants présentent leur travail de projet dans le cadre de l'examen professionnel oral. Ils répondent ensuite aux questions des experts.

2.2 Déroulement

Étapes importantes

Information Travail de projet	6 mois avant la présentation						
Remise du choix de thème			4 mois avant la présentation				
Évaluation/décision/approbation du thème				3 mois avant la présentation			
Élaboration du travail				3 mois avant la présentation			
Remise du travail						4 à 6 semaines avant la présentation	
Présentation oral et entretien prof.							Déroulement présentation selon publication

Information pour le travail de projets

Les candidats sont informés par les membres de la commission d'examens et reçoivent les documents pour le travail de projet.

Remise du choix de thème

Les candidats déposent au terme fixé leur soumission de thème.

Évaluation/décision/approbation du thème

Validation du thème, validé, validé avec restrictions ou refusé pour être retravaillé.

Élaboration du travail

Les candidats travaillent individuellement sur son travail de projet.

Remise du travail

Les candidats déposent au terme fixé leur travail de projets.

Présentation oral et entretien professionnel

Les candidats présentent le travail de projet aux experts pendant 20 minutes. Ils répondent ensuite aux questions des experts.



2.3 Préparation

Les participants reçoivent le présent document « directive de travail pour le travail de projet » de la commission d'examens avec le formulaire de soumission du sujet.

À l'aide de ces informations, les participants définissent deux thèmes et deux à cinq objectifs. La commission d'examens recommande aux écoles d'intégrer la recherche de thèmes et la définition des objectifs dans l'enseignement sous forme d'exercice.

Le formulaire de soumission pour la validation du projet doit être correctement rempli et renvoyé dans les délais impartis. Il contient les sujets et les objectifs visés du travail de projet. Les sujets et les objectifs visés sont examinés par les experts. Un des thèmes est ensuite validé, validé avec restrictions ou refusé pour être retravaillés.

3 Choix des thèmes

3.1 Approche

Voir exemple de soumission des thèmes en annexe.

Au moyen du formulaire de soumission du travail de projet, le candidat se présente lui et son entreprise aux experts. En outre le thème et le point de départ sont définis.

Si possible, la thématique à travailler doit être choisie avec l'accord de la direction. La procédure est la suivante :

Trouver un thème dans les contenus des domaines de compétence (W1-W4) et sa propre expérience pratique. Définition du titre du projet, ainsi que le point de départ appropriée.

Restreindre la thématique à un ou plusieurs objectifs concrets axés sur la pratique. Définition et différenciation des objectifs souhaités et obligatoires. Inclure les conditions cadre données (ce qui peut ou ne peut pas être modifié) ainsi que la délimitation du projet (ce qui ne sera pas travaillé dans le travail de projet).

3.1.1 Forme

La soumission des thèmes doit être réalisée avec un système de traitement de texte électronique. Le document est signé par les participant et envoyé à l'adresse de la commission d'examen.

3.1.2 Contenu

La soumission contient les points suivants :

Nom, Prénom, adresse, lieu, numéro de téléphone privé, numéro de téléphone de l'entreprise, mobile, adresse e-mail du candidat, une courte présentation du candidat ainsi que de l'entreprise.

La période d'examen

Thème priorité 1:

Présentation du sujet avec situation initiale

3 à 5 questions qui devront être répondues dans le travail de projets

Objectifs du sujet

Qu'est-ce qui doit être clarifié, examiné, décrit, changé ou développé ?

Qui est concerné?

Thème priorité 2:

Présentation du sujet avec situation initiale

3 à 5 questions qui devront être répondues dans le travail de projets

Objectifs du sujet

Qu'est-ce qui doit être clarifié, examiné, décrit, changé ou développé ?

Qui est concerné?

Lieu /date/ signature du candidat



3.1.3 Délai des envois

Respecter la date de délai d'envoi donnée par la commission d'examen. Le cachet de la poste fait foi.

Les documents déposés trop tard, ne peuvent pas être pris en considération pour l'examen de profession courant.

3.1.4 Adresse

carrosserie suisse
Formation professionnelle
Forstackerstrasse 2B
4800 Zofingen

3.1.5 Critères d'évaluations des thèmes

Les experts évaluent les propositions de thèmes et donnent un feedback par écrit. Les thèmes et les objectifs visés sont ensuite validés ou refusés pour être retravaillés. Une demande rejetée peut être re-présentée une seconde fois dans un délai de 2 semaines.

Le thème est accepté

Une réponse est envoyée aux participants au début de la phase d'élaboration du travail de projets. Annonce que le thème est accepté.

Le thème est accepté avec des restrictions

Une réponse est envoyée aux participants au début de la phase d'élaboration du travail de projets. Annonce que le thème accepté en considérant des instructions et des restrictions

Le thème est rejeté

La réponse est immédiatement envoyée aux participants
Effectuer une nouvelle soumission de thème
Envoyer le nouveau thème dans un délai de deux semaines, attention de bien respecter le délai.

4 Travail de projet

4.1 Structure du travail de projet

A la remise le TP contient les parties suivantes:

1. Page de couverture
2. Table des matières
3. Résumé (Management Summary)
4. Introduction
5. Partie principale
6. Conclusion
7. Liste des sources, bibliographie
8. Annexes du sujet avec documents supplémentaires.

4.2 Explication des parties

4.2.1 Page de couverture

La page de couverture contient les informations suivantes :

Le titre du thème
Nom et prénom de l'auteur
La date de remise du travail

4.2.2 Table des matières

La table des matières est réalisée de manière formelle et identique aux rubriques



4.2.3 Résumé Management Summery

Un court résumé du travail de projets

½ page jusqu'à max. 1 page

Le résumé doit permettre au lecteur de se faire une idée précise du contenu et des points les plus importants.

Exemple : chapitre 1 dans ce guide

4.2.4 Introduction

Justification du sujet choisi (motivation, rapport personnel)

4.2.5 Partie principale

Le contenu est élaboré de manière indépendante, logiquement organisé en chapitres et sous-chapitres.

Les esquisses, les images, tableaux, etc. sont libre.

4.2.6 Conclusion

Avec les connaissances acquises et les conclusions.

4.2.7 Liste des sources, bibliographie

La littérature utilisée,

Les personnes contactées,

Internet (URL exacte)

4.2.8 Déclaration d'authenticité

Le candidat atteste avoir fait et rédigé personnellement ce travail de projet et qu'il ne contient, de manière intégrale et/ou partielle le texte d'un tiers, sans que la source ne soit citée

Lieu / Date / Signature

4.3 Forme et ampleur

Le TP contient 12 à 20 pages A4 sans annexes.

Taille de page DIN A4

Arial, taille 10 à 12

Tableaux, illustrations et graphiques complémentaires sont à intégrer dans le travail. Taille au maximum ¼ à ½ d'une page A4

4.4 Remise du travail de projet

Le travail de projet sera imprimé et remis à la commission d'examen en trois exemplaires, 1 x couleur, 2 x en noir et blanc, ainsi que sous forme électronique sur une clé USB

4.5 Délai des envois

La date cesse selon la directive de la commission d'examen. Le cachet de la poste fait foi.

Les documents déposés trop tard, ne peuvent pas être pris en considération pour l'examen de la profession correspondante.

4.6 Adresse

carrosserie suisse

Formation professionnelle

Forstackerstrasse 2B

4800 Zofingen

4.7 Expertise

L'attribution des experts est effectuée par la Commission d'examen.

5 La présentation

5.1 Thème

La présentation met en lumière les contenus principaux du travail de projet et renseigne sur le gain de connaissance engendrées et les conclusions.

5.2 Déroulement

La présentation résulte devant public (experts).

Le candidat est appelé dans la salle d'examen. La présentation dure au maximum 45 minutes y compris l'entretien professionnel.

Accueil par les experts.

Le candidat se prépare, installe le matériel nécessaire et s'annonce aux experts dès qu'il est prêt. Le temps imparti est de 5 minutes au maximum.

Le candidat mène la présentation.
Durée de la présentation : 20 minutes.

À la suite de la présentation, l'entretien professionnel avec les experts est exécuté.
Durée de l'entretien professionnel : 20 minutes.

Le candidat range sa place et sera remercié par les experts.

Les experts estiment la présentation ainsi que l'entretien professionnel.

6 Évaluation et Pondération

Une notation sera effectuée par les experts selon les critères suivants. Le travail écrit, la présentation orale et l'entretien, sont tous évalué avec une note entière ou une demi-note. Le travail écrit, la présentation, ainsi que les réponses aux questions lors de l'entretien comptent de manières indépendantes. La note du travail de projet correspond à la moyenne pondérée des notes des trois positions. Elle est arrondie à la première décimale.

6.1 Pondération du travail écrit, Total 20% :

Intégralité du travail
Structure et réalisation
Exactitude technique
Description de l'état actuel et de la cible
Connaissance clé du travail

6.2 Pondération de la présentation, Total 40% :

Construction et structure de la présentation, utilisation des médias
Utilisation du langage professionnel, relation correcte à la théorie, différenciation des affirmations, traçabilité de l'argumentation
Présentation orienté vers l'auditeur
Mimique, gestuelle et posture

6.3 Pondération de l'entretien, Total 40% :

Raisonnement et réflexion critique sur leurs méthodes et leur propre rôle
Développement de conséquences de ses futures actions professionnelles
Réponses aux questions correctes et compréhensibles
Capacité à répondre spontanément et avec compétence à un partenaire de conversation.



7 Critères d'évaluations du travail écrit 20%

7.1 Intégralité du travail

- Critères de forme respectée (nombre de pages, traitement de texte, taille de la police, intégration de graphiques et tabelles)
- Mise en page, illustration, graphisme, entêtes et pieds de page (propre attrayant)
- Conformité (page de titre, objectif, auteur, table des matières, références bibliographiques)
- Style / syntaxe (simple, clair, compréhensible, vivant)
- Grammaire (orthographe / ponctuation)
- Vocabulaire / choix des mots (bon, approprié, varié)

7.2 Structure et réalisation

- Structure (clair, titre, numéros de pages, division en chapitres, mise en évidence)
- Construction, développement (développement systématique et logique, existence de transition)

7.3 Description de l'état actuel et de la cible

- Fidélité du sujet (sujet respecté, objectifs atteints, réponse aux questions)
- Authenticité (mettre l'accent sur des aspects importants, saisie, aspects secondaires correctement pondérés)

7.4 Exactitude technique

- Exactitude des faits (preuves des affirmations, références)
- Objectivité correcte, des solutions économiques/écologiques raisonnables sont trouvées

7.5 Connaissance clé du travail

- Indépendance (sa propre contribution est visible)
- Exigences personnelles, connaissances, nouveaux faits découverts
- Conclusions claires, comment les solutions sont mises en œuvre dans la pratique

8 Critères d'évaluation de la présentation 40%

8.1 Construction et structure de la présentation, utilisation des médias

- Introduction de la thématique
- Structure et organisation de la présentation (introduction, partie principale, conclusion)
- Utilisation des médias et des outils adaptés au thème et la situation
- Utilisation habile des médias
- Structure (approche progressive)
- Planification réaliste du temps en rapport à la structure de la présentation

8.2 Utilisation du langage professionnel, relation correcte à la théorie, différenciation des affirmations, traçabilité de l'argumentation

- Principaux points de l'exposé sont clairs et compréhensibles / mise au point
- Simplicité / clarté
- Les déclarations sont compréhensibles et logiques
- Les déclarations sont techniquement correctes et ont un lien fondé avec la théorie

8.3 Présentation orienté vers l'auditeur

- Présentation libre (maîtrise du texte)
- Vitesse de parole (tempo) / concision
- Ton / volume

8.4 Mimique, gestuelle et posture

- Communication non-verbale (gestuelle/mimique)
- Allure pendant la présentation (habit, changement de position, présence sûre et affirmée)
- Effet convaincant de la présentation (adéquation du comportement non verbal et verbal)



9 Critères d'évaluation de l'entretien 40%

9.1 Raisonnement et réflexion critique sur leurs méthodes et leur propre rôle

- Représente sa propre opinion
- Pouvoir de persuasion
- Gestion des questions critiques
- Réfléchit sur ses propres affirmations et peut accepter d'autres opinions

9.2 Développement de conséquences de ses futures actions professionnelles

- Évaluation des conséquences si les mesures proposées sont mises en œuvre
- Détecte les obstacles et les difficultés dans la mise en œuvre des mesures proposées
- Avantages et inconvénients des mesures proposées et sont évaluées de façon réaliste

9.3 Réponses aux questions correctes et compréhensibles

- Validité et cohérence des déclarations
- Les déclarations sont réalistes et compréhensibles
- Familiarité avec la matière

9.4 Capacité à répondre spontanément et avec compétence à un partenaire de conversation

- Implication des experts dans la discussion (par ex. contact avec le regard, invitation, questions)
- Écoute active (écoute des participants des commentaires et questions des experts)
- Renseignement en cas de manque de clarté
- Aborde les questions des experts